

## Néonicotinoïdes, l'Europe entame une nouvelle évaluation des risques pour les abeilles

Le 22 mai, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) a lancé une nouvelle évaluation des risques pour les abeilles liés à trois pesticides néonicotinoïdes appliqués en traitement des semences et en granules.

Elle *"invite les autorités nationales, les instituts de recherche, le secteur de l'industrie et les autres parties intéressées à présenter toute nouvelle information pertinente dans le cadre de l'évaluation des risques"* de la clothianidine, du thiaméthoxame et de l'imidaclopride, indique l'agence, précisant qu'il s'agit de la première étape de ce processus d'examen.

Le délai pour l'envoi des informations est fixé au 30 septembre 2015.

### Les néonicotinoïdes en traitement des semences

En mai 2013, la Commission européenne avait décidé de restreindre l'utilisation de ces trois insecticides, en interdisant notamment leur usage pour le traitement du sol ou des semences, et leur application préfloraison sur les cultures qui attirent les abeilles et sur les céréales autres que les céréales d'hiver, rappelle l'Efsa.

A l'époque, la décision de l'exécutif européen accordait deux ans à l'Efsa pour entamer l'examen de toute nouvelle information scientifique pertinente.

Les informations attendues par l'Efsa visent en particulier les effets de l'exposition et les risques associés à ces trois substances appliquées en traitement des semences et en granules pour les abeilles mellifères, les bourdons et les abeilles solitaires.

L'agence étudiera les données issues de la littérature, y compris la littérature grise, ainsi que des données provenant d'autres activités de recherche pertinentes, les rapports d'études, telles que des études de toxicité aiguë en laboratoire, des études de toxicité chronique, des données sur les résidus et des études sur le terrain, ou encore les évaluations et/ou données de surveillance nationales.

Par ailleurs, l'Efsa évalue actuellement les risques pour les abeilles liés à une utilisation de la clothianidine, du thiaméthoxame et de l'imidaclopride sur les feuilles. L'Autorité finalisera ses conclusions d'ici la fin du mois de juillet.

Source : [http://www.actu-environnement.com/ae/news/neonicotinoïdes-evaluation-risque-abeille-efsa-24587.php4\(26/05/15\)](http://www.actu-environnement.com/ae/news/neonicotinoïdes-evaluation-risque-abeille-efsa-24587.php4(26/05/15))